



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Luxembourg, le 19 juin 2017

Monsieur le Ministre aux Relations  
avec le Parlement  
Service central de Législation  
43, boulevard Roosevelt  
L-2450 Luxembourg

**Concerne: question parlementaire N° 3015 des Députés Gusty Graas et Gilles Baum**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse commune, des ministères impliqués, à la question parlementaire posée par les honorables Députés Graas et Baum.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Luxembourg, le 19 juin 2017

Monsieur le Président de la Chambre des  
Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

**Réponse commune du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Ministre de la Santé à la question parlementaire N° 3015 des Députés Gusty Graas et Gilles Baum**

À l'heure actuelle, il n'existe pas d'études systématiques et empiriquement valides sur le poids moyen des cartables au Luxembourg. Cependant, le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse est tout à fait conscient de la problématique et a fait des efforts considérables en relation avec le matériel didactique édité pour l'enseignement fondamental. Dans cet ordre d'idées, le poids des manuels a pu être réduit dans les dernières années de 10 à 20% par le choix conséquent de papiers légers et par le remplacement des couvertures en carton dur par du papier renforcé.

En ce qui concerne des recommandations au sujet du poids maximal tolérable, il reste à constater que la règle selon laquelle le poids d'un cartable rempli ne devrait dépasser 10% du poids de l'enfant, doit être attribuée dans son origine à la norme DIN 58124. Cependant, cette règle fut éliminée de la norme en 2010, après qu'elle fut falsifiée par d'autres études, comme p.ex. une étude longitudinale de l'Université de Sarrebruck menée par le Dr. Oliver Ludwig, publiée en 2011<sup>1</sup>, renvoyant la règle des 10% au domaine des mythes ([www.kidcheck.de](http://www.kidcheck.de)). L'étude montre que des effets sur la musculature dorsale ne peuvent se produire qu'à partir de 20 à 25% du poids de l'enfant. En plus, il est discutable, si le temps relativement court réservé au port du cartable (jusqu'à 15 minutes par intervalle de temps) peut avoir un effet néfaste sur la santé, si on le compare au temps passé par les élèves en situation de salle de classe, assis dans des bancs qui ne sont pas toujours adaptés à leur taille, sans qu'il ne leur soit permis de se bouger pendant des laps de temps relativement longs.

La question du poids des cartables est certes importante, mais elle doit être considérée de manière systémique, en incluant tous les facteurs, qui au cours de la journée scolaire puissent avoir un effet sur le bien-être et la santé des élèves. Ainsi se pose la question fondamentale, comment une organisation scolaire, p.ex. selon les principes des « Bewegte Schulen » (<https://portal.education.lu/Portals/14/champs-action/promo-sante/presentation-ecole-mouvement-2015-03.pdf>) ou une reconsidération du temps consacré à l'éducation physique à l'école puissent avoir des effets bénéfiques sur le développement psychomoteur de tous les enfants. Il va sans dire que le ministère encourage tous les projets qui favorisent un apprentissage par le mouvement, dont la mise en œuvre a déjà abouti dans les communes de Fischbach, Larochette et Nommern à des projets très prometteurs et qui a été

<sup>1</sup> Ludwig, O., Schmitt, E. (2011): Kid-Check - Haltungsschwächen bei Schüler/innen – machen schwere Schulranzen krank? Saarbrücken: Universitätskliniken des Saarlandes.

étendu pendant l'année scolaire 2016/2017 à sept écoles supplémentaires (<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/themes-transversaux/dossiers-presse/2015-2016/160608-bewegte-schule.pdf>). Il est rappelé que le ministère entend généraliser cette offre au niveau national, en encourageant toutes les écoles fondamentales et maisons relais de mettre en œuvre le concept pour profiter de ces avantages.

Comme il revêt une évidence que des matériels informatiques ont un impact favorable sur le poids des cartables, j'ai invité mes services, notamment le Service de Coordination de la recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) et le Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE) à élaborer une stratégie en vue de l'implémentation du Digital(4)education à l'enseignement fondamental.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping loops and curves, characteristic of a cursive style.

Claude Meisch

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse